

**CIRCULATION**

**& STATIONNEMENT**

**TOUR DE FRANCE**

# Arrivée du contre-la-montre à ROCAMADOUR

**Samedi 23 juillet 2022**

**Samedi 23 juillet, ROCAMADOUR recevra le dernier contre-la-montre de l'édition 2022 du Tour de France.** Cette étape cruciale sportivement, retransmise dans 160 pays (dont 90 en direct), marquera une année historique de promotion du territoire.

Pour cet évènement festif et populaire, veille de l'arrivée sur les Champs-Élysées, la commune de ROCAMADOUR et l'ensemble des collectivités partenaires attendent des dizaines de milliers de passionnés de sport et de patrimoine !

Afin que celles et ceux qui travaillent dans le village, y vivent, viennent le visiter ou viennent encourager les meilleurs coureurs mondiaux à Rocamadour, puissent préparer au mieux leur journée du 23 juillet, la mairie a mis en place un **Plan de circulation exceptionnel** que nous vous mettons à disposition (celui-ci concerne les 22 et 23 juillet).

Au niveau de la Cité, la circulation des véhicules sera interdite du vendredi 22 juillet à 19 heures au samedi 23 juillet à 19 heures. Tout véhicule présent sur ce périmètre sera donc bloqué jusqu'à la réouverture des voies de circulation.

Les clients des hébergeurs (hôtels ou gîtes) de la Cité devront déposer leurs bagages avant 19 heures et pourront stationner leur véhicule sur le parking dédié S4 (cf carte) ainsi que sur le parking payant du château.

Le vendredi 22 juillet, il sera toutefois possible de quitter la Cité par la RD 32 – route de Couzou jusqu'à minuit. A partir de minuit, la RD 32, en direction de Couzou, sera fermée jusqu'au 23/07 à 20h.

Le samedi 23 juillet : 2 Parkings sont dédiés aux travailleurs/clients réservés/habitants de la Cité/PMR : le parking G1 sur la route de Gramat – RD 36 – ou le parking S4 au niveau de la voie nouvelle.

**22 juillet – veille de l'étape**, la circulation sera interdite :

- Route d'Alvignac – RD (Route Départementale) 673 à partir du Camping du Roc jusqu'au couderc de l'école à compter de 14h00 ;
- La RD 32 du pont de Lafajadou jusqu'au couderc de l'école à compter de 22h30.

Accès interdit au couderc de l'école et à la place de l'Europe :

- par la route des Alix à partir de 14h00 ;
- par la route de Gramat à partir de 22h30.

**Le samedi 23 juillet** - La circulation routière sera interdite à compter de 4h00 du matin : Route des Alix – de l'embouchure du chemin de Maisonneuve à l'Hospitalet / Route de Lacave (RD 247) - du chemin de Maisonneuve à l'Hospitalet / Voie Communale (VC) 122 dans sa totalité (partant du P1 l'Hospitalet vers la gare) / de même, le chemin de la Poulette/maison des Abeilles pour accéder à la VC 122. Pour quitter les poches de parkings des Alix ou de la Maisonneuve, deux possibilités : partir vers Mayrinhac-le-Francal ou rejoindre la RD 247 direction Lacave. Le chemin de la Mude sera uniquement empruntable pour accéder au parking G5, les piétons pourront rejoindre la Poulette par la VC 122.

Un sens unique sera mis en place à compter de 4h00 du chemin de Maisonneuve vers la RD 247 (direction Lacave/Souillac) avec accès à la route de Calès par la VC 110 – chemin du Champ del Sol (lui aussi en sens unique). De même, le chemin des campagnes, au départ du nouveau rond-point du début de corniche, est en sens unique vers la RD 247, avec impossibilité de retour vers l'Hospitalet par la RD 247.

Un système de badges (rectangles verts/jaunes/blancs à pois rouges) est mis en place pour les travailleurs, clients réservés et habitants de la Cité / Hospitalet afin de vous garer gratuitement et préférentiellement sur les parkings G1 ou S4 entre le 22/07 à 19h et le 23/07 à 20h. Les élus amadoriens viendront recenser vos besoins en amont de l'étape, un tarif groupé est mis en place aux ascenseurs (3.70 euros / horaires d'ouverture 23/07 : 8h-22h) sur présentation du badge.

